

Conseiller ou conseillère en aménagement - Urbanisme (Création de poste)

Ville Salaberry -de-Valleyfield

📍 275 Rue Hébert, Salaberry-de-Valleyfield, Québec J6S 5Y9

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 22 janvier 2025

📅 Expire à l'interne le : 22 janvier 2025

DESCRIPTION DU POSTE

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est la plus importante agglomération de la MRC de Beauharnois-Salaberry sur le plan démographique. Reconnue pour ses plans d'eau exceptionnels, la Ville offre également une programmation culturelle, sportive et événementielle de choix. Elle compte se positionner comme une ville-phare audacieuse, dynamique et prospère en misant sur des services diversifiés et de qualité auprès des citoyens du territoire.

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield emploie actuellement plus de 300 employés répartis dans 13 services municipaux. Le service de l'urbanisme est à la recherche d'un conseiller ou d'une conseillère en aménagement afin de combler son équipe suite à la création d'un poste additionnel.

Joins-toi au coeur d'une équipe collaborative où l'excellence est notre fierté, et où ensemble, nous faisons la différence !

Description

Sous la responsabilité de la coordonnatrice urbanisme, le titulaire du poste planifie, organise et supervise des politiques, des plans d'action et des projets d'aménagement du territoire.


Plus précisément :

- Voir à la préparation des divers dossiers à présenter au comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Analyser des demandes de modifications règlementaires et rédiger certains amendements;
- Effectuer le suivi des mandats externes de planification détaillée;
- Soumettre des recommandations sur des problématiques particulières d'application des règlements d'urbanisme;
- Assurer l'application des règlements en matière de zonage, de lotissement et de construction des bâtiments;
- Voir à la conception des instruments d'urbanisme, l'émission des permis et l'inspection des bâtiments;
- Assurer l'administration des programmes particuliers tels que les programmes de subvention;
- Et plus encore!

Profil recherché

- Habiletés marquées en planification et organisation;
- Capacité à communiquer avec différents types de clientèle;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Habiletés à présenter des dossiers;
- Approche axée sur la résolution de problèmes;
- Sens de l'autonomie et de l'initiative;
- Bonne gestion des priorités.



Exigences

-  Type d'emploi : Permanent / Temps plein
-  Quarts de travail : Jour
-  Heures de travail : 35.00 h/sem.
-  Emplacement : Sur les lieux du travail
-  Salaire : \$80,611.00 - \$100,765.00 CAD Par an

Documents requis

 CV

Documents facultatifs

-  Lettre de motivation
-  Diplômes / Certificats

- Maîtrise en urbanisme ou aménagement du territoire, ou baccalauréat en urbanisme et aménagement du territoire et être membre en règle de l'ordre des urbanistes du Québec;
- Posséder une expérience pertinente de travail;
- Expérience en milieu municipal, un atout;
- Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit;
- Anglais fonctionnel.

Conditions

- Salaire annuel entre 80 610\$ et 100 765\$ (Salaire 2023, salaire 2025 à venir);
- Horaire sur 4 jours et demi (vendredi midi) - 35h;
- Programme d'assurances collectives, programme d'aide aux employés et télémédecine dès l'entrée en poste;
- Journées de vacances selon le protocole des employés cadres;
- Possibilité de cumuler du temps compensatoire;
- Fonds de pension à prestation déterminée selon les critères d'admissibilité;
- Possibilité de faire du télétravail jusqu'à 2 jours par semaine, selon les besoins du service.

Pour postuler

<https://atlas.workland.com/careers/ville-salaberry-de-valleyfield?open=jobs>

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux handicapés, aux autochtones, aux minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. Il est possible que nos communications se dirigent dans votre boîte d'indésirables, s'il vous plaît veuillez en faire la vérification.

AVANTAGES



Remboursement ordre professionnel



Activités sociales



Formation et développement



Programme qui offre divers services d'aide pour répondre aux problématiques vécues



Bénéficier d'un horaire de travail établi sur 4 jours et demi (jusqu'au vendredi midi)



Contribuer à divers projets d'envergure au sein de l'organisation